

CSF réunion Economie circulaire du 10/12/2014 - intervention de Jean PELIN

Monsieur le premier Ministre,

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Présidents

Mesdames et Messieurs

L'honneur me revient de vous présenter les actions du CSF Chimie et Matériaux relatives à l'économie circulaire.

7 000 entreprises – dont 95% de PME/ETI, 32 Milliards € de valeur ajoutée, 950 000 emplois directs et induits, tels sont les principaux chiffres de la filière Chimie et Matériaux, qui est par ailleurs un fort contributeur à la balance commerciale de la France.

Ce CSF regroupe, les représentants de l'Etat, les organisations syndicales, les acteurs industriels du caoutchouc, de la plasturgie, du papier carton et de la Chimie, dont je rappelle qu'elle a été la 1^{ère} branche à s'engager dans le Pacte de Responsabilité en juillet dernier avec notamment 47 000 embauches sur 3 ans.

Le CSF Chimie et Matériaux est évidemment particulièrement concerné par la question centrale de l'énergie en France, nos industries étant des consommateurs très importants. Nous sommes très inquiets notamment de l'arrivée à partir du 2017/2018 des produits issus des nouvelles capacités américaines, résultant d'investissements massifs en pétrochimie, induits par le développement des hydrocarbures non conventionnels.

L'économie circulaire est également au cœur des problématiques. En témoigne la création en 2011 de 2ACR (L'Association Alliance chimie Recyclage) regroupant des industriels de la chimie, de la plasturgie et du recyclage.

Les actions phares du CSF dans ce domaine sont :

- La création d'un glossaire commun des termes usuels du recyclage et de la valorisation pour faciliter les collaborations entre entreprises et les projets d'économie circulaire,
- La réalisation, en collaboration avec la DGE et l'ADEME, d'une étude sur la filière de recyclage des matières plastiques. Elle montre la faisabilité d'une augmentation de 50% les volumes de plastiques recyclés en 2020, créant plus de 2000 emplois en France. Le corollaire indispensable sera le développement d'une valorisation énergétique par le biais des CSR (Combustibles solides de récupération) pour traiter les rebuts de tri.
- L'écologie industrielle, en particulier l'attractivité des plateformes chimiques. Une étude a été menée avec la DGE qui a conclu à la nécessité de développer ces plateformes en France. Deux exemples nous y incitent :

- Roussillon près de Lyon qui a attiré cette année plus de 150M€ d'investissements, avec notamment l'implantation de l'américain Hexcel, qui produira des matériaux composites pour l'aéronautique et le démarrage d'une installation mutualisée de valorisation de la biomasse dont la production de vapeur permettra de réduire de 20 % les émissions de CO₂ de la plateforme.
- Pomacle près de Reims, plateforme intégrant les industries agro-ressources et chimie, valorisant 3,5 millions de tonnes de biomasse et employant 2 000 personnes.

Des avancées en termes de simplification de la réglementation (notamment dans le domaine environnemental) d'incitations à l'accueil d'entreprises innovantes, de promotion de ces plateformes à l'étranger doivent être trouvées pour sécuriser ce développement, pierre angulaire du maintien de la filière chimie et matériaux en France.